



Annexe B : Collecte de données sur les paiements de l'EMAPE

Les données sur les paiements officiels dans l'EMAPE peuvent être collectées via des agences et à différents points de la chaîne d'approvisionnement de l'EMAPE. Vous trouverez ci-dessous une liste d'agences potentielles avec lesquels les groupes multipartites peuvent s'engager pour collecter des données.

Étape de la chaîne d'approvisionnement	Paiements officiels pouvant être versés à l'État	Agences de perception	Destination des revenus
Niveau d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Licence d'exploration/de prospection • Licence d'exploitation/d'exploitation minière • Licence d'exploitation commerciale ou frais réguliers • Licence ou frais réguliers d'établissement de coopérative/d'association • Redevances sur la production • Taxes sur les transports • Impôts locaux/de district/régionaux • Infrastructure et services (par exemple, approvisionnement en eau, raccordement électrique, etc.) • Taxe sur les équipements (par exemple, TVA, importations) et les consommables (par exemple, carburant) • Licences environnementales, inspections et amendes • Amendes pour d'autres infractions (par exemple, en matière de santé et de sécurité) • Services de sécurité publique • Taxes sur l'emploi, sécurité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Mines et agences minières, y compris les inspecteurs des mines • Entreprises d'État ou comptoirs d'achat de minéraux • Ministère de l'Environnement et agences environnementales, y compris les inspecteurs environnementaux • Autorités d'enregistrement (pour les licences, les coopératives, etc.) • Prestataires de services de l'État (par exemple, agence de l'eau, agence de l'électricité, services routiers, etc.) • Prestataires de sécurité de l'État (par exemple, la police) • Services spécifiques de collection des impôts (par exemple, la sécurité sociale, les impôts, les douanes, etc.) • Autorités de district/ locales <p><i>Remarque : ces agences peuvent collecter aux niveaux national et/ou de district et/ou local</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Budget central • Administration provinciale/de district/locale • Budgets du ministère des Mines et des agences minières • Budgets du ministère de l'Environnement et des agences environnementales • Budgets spécifiques des prestataires de services publics

Étape de la chaîne d'approvisionnement	Paiements officiels pouvant être versés à l'État	Agences de perception	Destination des revenus
Niveau de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Licence d'exploitation commerciale ou frais réguliers • Redevances sur la production • Taxes sur les transports • Frais d'infrastructure et de services (par exemple, approvisionnement en eau, raccordement électrique) • Taxe sur les équipements (par exemple, TVA, importations) et les consommables (par exemple, les produits chimiques, le carburant) • Licences, inspections et amendes environnementales • Frais de laboratoire d'État ou d'analyse minérale • Services de sécurité publique • Taxes sur l'emploi, sécurité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Mines et agences minières, y compris les inspecteurs des mines • Entreprises d'État ou comptoirs d'achat de minéraux • Ministère de l'Environnement et agences environnementales, y compris les inspecteurs environnementaux • Autorités d'enregistrement (pour les licences, les coopératives, etc.) • Prestataires de services de l'État (par exemple, agence de l'eau, agence de l'électricité, services routiers, etc.) • Prestataires de sécurité de l'État (par exemple, la police) • Services spécifiques de collection des impôts (par exemple, la sécurité sociale, les impôts, les douanes, etc.) • Autorités de district/ locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget central • Administration provinciale/de district/locale • Budgets du ministère des Mines et des agences minières • Budgets du ministère de l'Environnement et des agences environnementales • Budgets spécifiques des prestataires de services publics
Niveau d'exportation	<ul style="list-style-type: none"> • Licence d'exploitation commerciale ou frais réguliers • Redevances sur la production • Taxes sur les transports • Frais d'infrastructure et de services (par exemple, approvisionnement en eau, raccordement électrique) • Taxe sur les équipements (par exemple, TVA, importations) et les consommables • Licences, inspections et amendes environnementales • Services de sécurité publique • Taxes sur l'emploi, sécurité sociale • Taxes et frais d'exportation pour des documents spécifiques • Frais pour des services tels que la traçabilité 	<p><i>Remarque : ces agences peuvent collecter aux niveaux national et/ou de district et/ou local</i></p>	